

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : 12.10.2020
Date d'affichage du compte-rendu : 20.10.2020
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Nombre de Conseillers Municipaux connectés ou représentés : 27.

Le dix-neuf Octobre deux mille vingt, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice MICHELET Maire, M. Christian AUBERT 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Claire VEQUE 2^{ème} Adjoint, M. Jean WAROUX 3^{ème} Adjoint, Mme Sophie ROBION 4^{ème} Adjoint, M. Patrick PETIT 5^{ème} Adjoint, Mme Nicole BETTAN 6^{ème} Adjoint, M. Claude PAPOT 7^{ème} Adjoint, Mme Annie GONNORD 8^{ème} Adjoint, Mme Amanda HOLMES, M. Francis GRIFFAULT, M. Patrick COIRAULT, Mme Patricia DUFOUR M. Christian GOUJEAU, Mme Sylvie MAGNAIN, M. Pascal TRUTEAU, Mme Hélène ACE, M. Frédéric WATTEBLED, M. Pascal QUINTELIER, M. Rodolphe FOURRÉ, M. Patrice BAUDOUIN, Mme Christelle BIET, Mme Marie KOHLER et Mme Claire DURQUETY

ETAIENT ABSENTS : Mme Monique PARICHAUT, M. Henri MOINARD et Mme Angélique BOURSIER, qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place, à Mme Amanda HOLMES, Mme Sylvie MAGNAIN, et M. Fabrice MICHELET.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick PETIT

Monsieur le Maire accueille l'assemblée. Compte tenu des évènements qui ont eu lieu vendredi dernier, le 16 Octobre, avec l'assassinat de Monsieur Samuel Paty, l'assemblée fait une minute de silence.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 21 Septembre 2020, ne suscite aucune remarque si ce n'est l'orthographe de la salle des fêtes de La Bataille dénommée Salle « Marie-Louise Gerbeaud » et pas « Gerbaud ». Il est donc adopté à l'unanimité.

Puis sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal unanime valide

- La suppression du dossier concernant la convention pour servitude sur parcelle privée à Tillou dans l'attente de précisions
- L'ajout d'un point relatif aux « travaux complémentaires sur le pignon ouest du Château de Javarzay – Actualisation du plan de financement »

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Annie Gonnord présente ce dossier.

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission Animation, le Conseil Municipal entérine les attributions suivantes :

- A l'unanimité, attribution de 200€ à la FNAM (Fédération Nationale André Maginot) pour soutenir les actions menées en matière de cérémonies et les actions au bénéfice des veuves de guerre.
- Par 26 voix pour (Madame Patricia Dufour ne prenant pas part au vote car elle fait partie du Conseil d'Administration de l'association) l'attribution de 300 € à l'association FOLIES BOUTONNAISES pour l'organisation d'un spectacle programmé les 28 et 29.11.2020 (sous réserve que le spectacle puisse être maintenu).

Les conditions d'attribution des aides sont rappelées pour expliquer les refus de la commission, en particulier :

- ✓ Seules peuvent obtenir une aide financière de la commune de Chef-Boutonne, les associations ou organismes qui ont une action et/ou un intérêt directs pour l'animation ou le dynamisme de Chef-Boutonne.
- ✓ Une aide financière doit être justifiée par des projets d'animation ou des projets visant à améliorer le fonctionnement de l'association
- ✓ Aucune aide financière ne sera automatiquement renouvelée d'année en année.

TRAVAUX INTERIEURS DU CHATEAU DE JAVARZAY – ATTRIBUTION DES MARCHES

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier.

La consultation pour les travaux intérieurs du Château de Javarzay, décidée le 27 Juillet 2020, a pris fin le 8 octobre 2020. Les offres analysées par le Cabinet Niguès Maître d’Oeuvre, ont été présentées à la commission Finances lors de la réunion du 16 Octobre 2020.

Les critères de sélection des offres sont rappelés : Prix : 40%, Valeur technique : 40%, Délai : 20%

Les 7 offres reçues concernent 3 lots :

- 3 offres pour le Lot 1 Maçonnerie/Installations communes/Sécurité
- 2 offres pour le Lot 2 Menuiserie – Charpente lot3 Electricité
- 2 offres pour le Lot 3 Electricité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité :

- Valide la proposition d’attribution de la commission ainsi décomposée :

Lot	Entreprise	TF	Rappel estimation HT
Lot 1 : Maçonnerie / Installations Communes / Sécurité	Hory Chauvelin	37 987,21 €	44 524.61 €
Lot 2 : Menuiserie – Charpente	Artisan du Bois	70 099,24 €	66 261.72 €
Lot 3 : Électricité	DELESTRE	58 890,27 €	52 701.45 €

- Déclare infructueux les lots pour lesquels aucune offre n’a été déposée à savoir : Lot 4 peinture - Lot 5 serrurerie et Lot 6 cloisons sèches, ils donnent lieu à une consultation auprès d’entreprises listées par la commission.

La date de démarrage du chantier sera quand même maintenue, les travaux concernant ces 3 lots étant plus tardifs.

Pour répondre à un élu qui regrette que des entreprises locales ne soient pas prioritairement sélectionnées, un rappel des règles de la commande publique est fait avec obligation que l’analyse des offres soit établie en tenant compte des critères de sélection

- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des 3ers lots et à poursuivre la consultation pour les 3 lots infructueux.

Madame Marie Kohler arrive.

TRAVAUX INTERIEURS DU CHATEAU DE JAVARZAY – PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier.

Il rappelle que par délibération du Conseil Municipal en date du 27 Juillet 2020, le plan de financement prévisionnel des travaux intérieurs d’un montant global de 254 639.85 € HT soit 305 567.82 € TTC était établi en tenant compte d’une aide espérée de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (de 40% des dépenses éligibles) de 54 000 €

Il ajoute que l’investissement public local constitue une priorité gouvernementale qui s’est traduite par la mobilisation du fonds de soutien pour l’investissement public local (DSIL), issu du plan de relance de 100 milliards d’Euros et une aide pourrait être obtenue pour le dossier communal, dans ce contexte puisque les travaux vont débiter rapidement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité, considérant que ces travaux intérieurs de sécurisation pour l’accompagnement de la nouvelle muséographie du Château de Javarzay n’étaient pas prévus et viennent considérablement majorer le coût de l’opération de valorisation du Château de Javarzay,

- Sollicite une aide au titre de la DSIL pour un montant de 120 000 € ce qui porterait le taux d’aides (intégration faite de l’aide de la DRAC) à 68.33% du coût global de l’opération,

- Valide le plan de financement ainsi actualisé :

DEPENSE		RECETTES	
Travaux	231 735.00 €	DRAC 40% des dép. éligibles (21% du total)	54 000,00 €
Maitrise d'œuvre	15 873,85 €	Plan de relance DSIL	120 000.00 €
Frais divers (Frais consultation SPS, CEBI)	7 031,00 €	FCTVA	50 125.34 €
TOTAL HT	254 639.85 €	Autofinancement de la commune	81 442.47 €
TVA	50 927.97 €		
TOTAL TTC	305 567.82 €	TOTAL	305 567.82 €

- Autorise Monsieur le Maire à et à signer toute pièce afférente à ce dossier,

RENOVATION DU CHATEAU DE JAVARZAY – DESORDRES SUR PIGNON OUEST

Monsieur Christian Aubert présente ce dossier.

Il rappelle que par délibération du Conseil Municipal en date du 21 Septembre 2020, le Conseil Municipal a validé le plan de financement prévisionnel des travaux de réfection du pignon ouest du Château dont l'état sanitaire a été déclaré instable après piochement de l'enduit existant. Or une nouvelle Autorisation de Travaux est impérative. Le montant des honoraires du Cabinet Niguès est établi à 2 100 € HT. La Direction Régionale des Affaires Culturelles pourrait à ce titre modifier l'arrêté d'attribution d'aide en intégrant ce complément.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide le montant complémentaire des honoraires du Cabinet Niguès Maître d'œuvre d'un montant de 2 100.00 € HT
- Valide ainsi le plan de financement actualisé /

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	13 321,36 €	DRAC	6 474,94 €
Maitrise d'œuvre	765,98 €	FCTVA	3 186,45 €
AT	2 100,00 €	Autofinancement COMMUNE	9 763,43 €
TOTAL HT	16 187,34 €		
TVA	3 237,47 €		
TOTAL TTC	19 424,81 €	TOTAL	19 424,81 €

- Autorise Monsieur le Maire à déposer la demande d'aide actualisée auprès de la DRAC.

CREATION D'UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL S.P.I.C POUR LA GESTION DES CHAUFFERIES

Monsieur Christian AUBERT commente ce dossier

La commune exploite actuellement 2 chaufferies bois :

- 1 à Chef boutonne au bénéfice des locaux mairie et logement de l'hôtel de ville (avec locataire) – les écoles (CDC Mellois en Poitou) - l'EHPAD (CIAS CDC Mellois en Poitou)
- 1 à Tillou au bénéfice des locataires des 2 logements communaux et de la salle des fêtes

Par ailleurs, la commune de Chef-Boutonne a souhaité permettre la mutualisation de la chaufferie installée dans le cadre de la construction du nouvel EHPAD pour répondre au besoin de chaufferie du Lycée des Métiers situé à proximité. La commune de Chef-Boutonne va donc porter ce projet de construction. Considérant qu'il y a vente d'énergie il est obligatoire de créer un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) qui intégrera les 3 chaufferies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de créer une régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « Réseaux de chaleur » au 1^{er} Janvier 2021,
- Adopte les statuts de cette régie.
- Décide qu'en application de l'article R2221-65 du CGCT, la commune de Chef-Boutonne ayant une population inférieure à 3500 habitants, le conseil d'exploitation est représenté par le Conseil Municipal et que la présidence du conseil d'exploitation est assurée par le Maire.
- Décide de créer pour cette régie un budget annexe « Réseau de chaleur » selon la nomenclature comptable M4
- Le comptable de ladite régie est le trésorier de Melle
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

ADHESION AU CENTRE REGIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES CRER

La commune de Chef-Boutonne dispose Place Pré, d'un bâtiment servant d'ateliers pour les services techniques dont la couverture en éverite est en très mauvais état (800m²). L'hypothèse d'installation des panneaux photovoltaïques sur la façade sud a été retenue par la commission patrimoine de la commune. Le C.R.E.R a été contacté pour un accompagnement sur ce dossier.

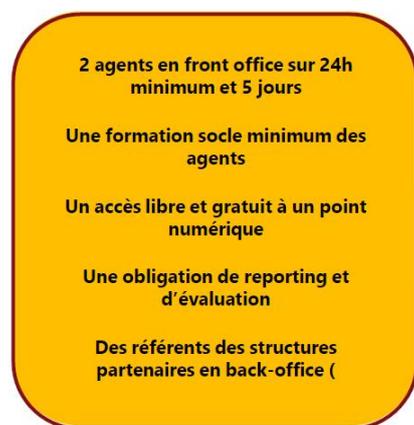
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide préalablement à toute étude du CRER d'y adhérer. Le montant de la cotisation annuelle (basée sur la population) est de 300 €.

FRANCE SERVICES – PRESENTATION DU DISPOSITIF ET MISE EN PLACE

Monsieur le Maire présente ce dossier avec le concours de Madame Christelle Biet conseillère municipale qui est par ailleurs, responsable France Services à la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Anciennement dénommées Maisons de Services au Public (MSAP), les France Services ont vocation à faciliter l'accès des usagers aux services publics

- Accueil par des agents polyvalents, qui peuvent apporter un premier niveau de conseil et orienter les usagers
- Accompagnement aux démarches administratives
- Mise à disposition gratuite d'un ordinateur connecté à Internet
- Permanences de structures partenaires (localement)



L'objectif est de déployer progressivement des sites France Services sur le territoire communautaire :

Sauzé-Vaussais est labellisé et ouvert depuis le 1^{er} Janvier 2020. La labellisation de La Mothe St Heray, Lezay et Chef Boutonne devrait intervenir très rapidement.

Elle souligne la particularité de Chef-Boutonne qui a un Centre Communal d'Action Sociale avec un agent communal affecté à plein temps, Madame Cornette. Hormis les missions spécifiquement sociales, Madame Cornette assure dans le cadre de son travail, des missions concordantes avec celles de France Services.

Considérant qu'il convient d'avoir simultanément 2 agents en front office sur 24 heures, il est nécessaire comme indiqué il y a 1 an avec Madame Cornette, de la mettre à disposition de la Communauté de Communes Mellois en Poitou à raison d'un mi-temps pour assurer la permanence France Services disposition avec la personne qui sera recrutée par la CDC.

Madame Cornette ne souhaite plus cette mise à disposition. L'obligation étant faite de demander à l'agent, ce choix bien que regretté, doit être respecté. Il remet néanmoins en cause le déroulé de la mise en place de France Services initiée il y a plus d'un an, et malheureusement son maintien au CCAS, considérant la difficulté à dissocier les missions du CCAS et de France Services.

Cette situation est bien sûr regrettée eu égard au travail qu'elle a accompli depuis 14 ans au CCAS.

Un recrutement est donc nécessaire pour remplacer Madame Cornette sur le poste du CCAS qui mentionnera bien évidemment la mise à disposition à la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Madame Cornette intégrera le service administratif de la mairie. Les dates de mise en place ne sont pas encore précisées à ce jour.

L'accueil de France Services se fera au 1^{er} étage de la mairie où des bureaux seront mis à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, confirme sa volonté d'accueillir France Services à Chef Boutonne et valide la mise à disposition de son agent et des locaux en vertu de conventions que Monsieur le Maire est autorisé à signer.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT ET SUITE

Madame Nicole Bettan, Monsieur Jean Waroux et Monsieur le Maire présentent ce dossier.

Monsieur le Maire rappelle le mécanisme de fonctionnement de la « commission développement » qui est au centre des projets du mandat. Elle permet d'articuler au mieux toutes les actions.

Le travail des 4 groupes de réflexion à thème composés au sein de la commission, a permis à l'ensemble des élus de lister les actions et de les programmer dans le temps en répartissant le qui fait ou fera quoi au sein des commissions communales ou des services. Cette liste non exhaustive mais néanmoins complète, est ainsi établie :

SUJETS	PROPOSITIONS DE LA COMMISSION
Restructuration îlot place cail	Lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre pour aller jusqu'à l'aps
Schéma directeur voirie	Obtenir l'état des réseaux eau et assainissement sur les routes choisies, prioriser certaines routes + lancer maîtrise d'œuvre pour APS pour connaître le coût des travaux par tranche
Reconversion des bâtiments de l'EHPAD	Faire une première réunion interne pour définir des grands axes puis réunion publique pour partager avec la population les orientations et faire remonter des idées. Définir le projet en 2021
Placer le développement durable au cœur de nos actions	Tenir compte de cet aspect dans nos marchés publics
Réduire la consommation des éclairages publics / enfouissement des réseaux sur Crézières, La Bataille, Tillou	Réflexion initiale à avoir dans un groupe pour déterminer les lieux à privilégier puis soumettre au Sieds pour connaître le coût.
Enfance jeunesse - création d'une maison des jeunes	Si la CSC Mellois en Poitou a la compétence et travaille sur le sujet, il est nécessaire que la commune partage le projet. Pour cela, une rencontre est nécessaire
Soutien à la vie associative	Une rencontre avec le monde associatif semble nécessaire pour savoir s'ils souhaitent se fédérer dans une association réunissant élus et assos volontaires pour définir des projets communs (fêtes, aides...)
Création d'une police municipale	Réflexion au sein d'un groupe pour cerner, orienter, et proposer un choix (police municipale ou garde champêtre) et une organisation
Acquisition de terrains proches de la Boutonne	Démarche envers les propriétaires après le recensement effectué
Création d'un itinéraire v93 bis + autres circuits intracommunaux	Travailler avec les autres communes concernées + créer un groupe pour réfléchir aux circuits intracommunaux (conseiller délégué ?)
Nouvelle muséographie du château	Réfléchir aux modalités d'ouvertures du château, après travaux.
Vie dans les quartiers	Proposer des animations dans les quartiers avec plusieurs temps possibles (spectacle, visite, moment convivial...)
Réunions de quartier	Remettre en place des réunions de quartier sous l'angle "travaux", pour écouter les doléances des habitants

Animations estivales	Faire une programmation générale avec plus de cohérence générale
SUJETS	PROPOSITIONS DE LA COMMISSION
Expositions	Proposer les expositions habituelles du château dans la boutique éphémère pour l'année 2021
Forum des associations	Proposer un forum des associations, le 5 septembre pour soutenir le monde associatif
Fêtes de Noël 2021	Célébrer à cette période, les événements marquants de la commune survenus depuis mi 2020
Bicentenaire foire Javarzay	Organiser une foire particulière dans le cadre du bicentenaire
Communication envers les britanniques	Insérer des parutions des animations dans les journaux britanniques, distribués localement

Plus précisément, Monsieur Jean Waroux fait un rappel et un point d'étape sur le projet d'aménagement de l'ilot Place Cail dont le cout estimatif des travaux est de 2 310 000 € :

- Diagnostic complet effectué par l'Atelier du Trait mandaté à cet effet,
- Présentation faite au Conseil Municipal précédent de 3 scénarii
- Constitution d'un scénario 4 plus ajusté aux attentes et validé par le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet.

PERSONNEL COMMUNAL – EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Sophie Robion présente ce dossier

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide la proposition de la commission Ressources Humaines réunie le 12 Octobre 2020.

Il est ainsi décidé de :

- Créer 2 postes permettant la promotion de 2 agents ayant obtenu les examens professionnels correspondants :
 - ✓ Corinne Buzard Agent de Maîtrise Principal accède ainsi au poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe
 - ✓ Roddy Fortin Adjoint Technique Principal accède ainsi au poste d'Agent de Maîtrise
- Solliciter auprès du Comité Technique du Centre de Gestion de St Maixent, la suppression des 2 postes d'origine ainsi que la suppression du poste correspondant au grade qu'avait Jacques Barreau à savoir le poste d'agent de Maîtrise Principal.
- Actualiser le tableau des effectifs en conséquence.

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire présente ce dossier

Le SDIS et le Centre de Secours de Chef Boutonne ont indiqué qu'une réflexion est en cours quant aux obligations d'hébergement des sapeurs-pompiers amenés à faire des gardes. En effet, des distances maximums sont imposées au titre de la réactivité. Certains jeunes sont domiciliés au-delà de cette distance et une solution d'hébergement est nécessaire localement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal serait plutôt favorable à la mise à disposition d'un logement communal considérant que la collectivité doit contribuer à faciliter l'activité du centre de secours et l'intégration de jeunes recrues. Monsieur Patrick Coirault en lien avec le centre de secours ne prend pas part au vote, 2 votes contre (une élue votant pour elle et en vertu de son pouvoir).

La suite donnée à cet accord de principe dépend de la suite donnée à la réflexion en cours.

RELEVES DE DECISIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Comme indiqué lors de la réunion informelle du 3 septembre, un relevé de décisions émanant et constituant un point d'étape des travaux menés par les commissions, sera fait par chacun des responsables.

Madame Nicole Bettan :

- Distribution du fascicule Petites Cités de Caractère Poitou-Charentes

- Signature faite des actes pour l'achat de petit patrimoine à Lussais et rue du vieux Limort

Monsieur Patrick Petit :

- Une réflexion est menée avec les services et les maires délégués sur la tonte des espaces verts
- Début des travaux du SMAEP4B Route de Melle, la semaine prochaine

Monsieur Claude Papot :

- Fin des travaux d'enfouissement Rue de l'huilerie
- Début de la tranche concernant la Rue de la justice, la Rue du Vieux Limort et la Place du Petit Maure. Les riverains ont été conviés à participer à une réunion de présentation du chantier et une information a été distribuée dans les boites aux lettres.
- La société « Cappigeon » a débuté sa campagne de lutte contre les pigeons. Un comptage régulier sera fait.

Madame Sophie Robion :

- Diffusion faite des annonces pour le recrutement d'un chef d'équipe du Pôle Bâtiments, d'un agent espaces verts et voirie, d'un agent pour le CCAS + France Services
- Recrutement de Madame Eve Babin au service Urbanisme et cimetières, le 19 novembre 2020.

Madame Marie-Claire Veque :

- Mobilibus : Présentation du service de transport au marché le samedi matin aux élus des communes de l'ex canton de Chef-Boutonne. Volonté de reconduire le service avec plusieurs communes volontaires. Il est demandé qu'une information en soit faite à la population.

Madame Annie Gonnord :

- Actualisation en cours du livret d'accueil, du livret des activités manuelles et sportives
- Une cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries est programmée le 13 novembre à 18h30.
- L'élaboration du programme d'Animations 2021 a débuté

Monsieur le Maire :

- Présentation du bilan des dépenses d'investissement engagées au cours du 3eme trim 2020 selon la délégation qui lui a été faite par le conseil municipal en début de mandat
- Déménagement du château en cours pour une mise à disposition des entreprises pour certaines chargées des travaux intérieurs pour d'autres de la scénographie, à la mi-novembre
- Présentation du bilan de l'action communale « coup de pouce » aux commerçants et artisans partenaires, le 2 novembre à 18heures
- Rencontre avec l'association Pech, la Pisciculture de Lussais fournisseur de poissons, le 27 Octobre 2020 à 18heures pour faire le point sur le problème d'oxygénation de l'étang en septembre et cibler les préconisations à envisager.
- Date de réunion de travail du conseil municipal fixée pour organiser la mise en place de conseillers délégués
- Les travaux de construction du nouvel EHPAD ont commencé
- Nouvelles directives sanitaires COVID : port des masques obligatoires dans les cimetières, devant les écoles, au marché. L
- La Cérémonie du 11 Novembre 2020 aux monuments aux morts : 9 heures 45 à Chef-Boutonne, 10 heures 45 à Tillou, 11 heures 45 à La Bataille et 12 heures 15 à Crézières
- Symptômes liés au COVID : des tests sont effectués à l'Ehpad
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 16 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, les relevés de travaux présentés et les questions diverses évoquées, la séance est close à 23h20

Ainsi délibéré en mairie de Chef Boutonne le 19 Octobre 2020

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

